

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Délibération N° 2023-05

L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril à 21 heures, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'AUZIELLE (Haute-Garonne), légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame Christel RINCENT, Vice-Présidente du CCAS d'Auzielle.

Date de la convocation : 06/04/2023

Présents : Mme Marie-Claude BLAD, M. Christian BOUCHER, M. Jean-Philippe CAMES, Mme Pascale CABROL, Mme Nathalie CHAREIRE, Mme Christel RINCENT,

Absents excusés : Mme Michèle SEGAFREDO, Mme Karine BOUILLOUD, Mme Julie SORLI (procuration donnée à M.CAMES), Madame Monique CARRERE (procuration donnée à Mme CABROL)

Secrétaire de séance : M. Jean-Philippe CAMES

Nombres de membres en exercice : 10 Présents : 6 Votants : 8

OBJET DE LA DELIBERATION AIDE AUX FAMILLES

Madame la Vice-Présidente présente le dossier d'aide financière.

Après avoir entendu Madame la Vice-Présidente, examiné le dossier présenté et aux vues des difficultés financières rencontrées par la personne concernée, les membres de la Commission décident d'aider **Mme G.** :

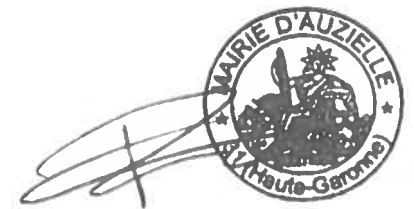
- en lui accordant une aide exceptionnelle de **200 €** pour la formation du BAFA auprès de Loisir Education & Citoyenneté formation.

FAIT et DELIBERE, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,
Jean-Philippe CAMES



La Vice-Présidente,
Christel RINCENT



Le présent document a été :
Publié sur le site internet le : **24 AVR. 2023**
Notifié le :
Transmis au représentant de l'Etat le :
Application de la loi 82-623 du 22/07/1982
Modifiant et complétant la loi 82-813 du 02/03/1982

Cet acte est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de TOULOUSE, par courrier (68, rue Raymond II, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex) ou par l'application informatique en ligne Télérecours (<http://www.telerecours.fr>) dans le délai de deux mois à compter de la date de publication et de notification.

Mairie d'Auzielle – Le Village – 31650 AUZIELLE
Téléphone : 05 61 00 07 60 - Télécopie : 05 61 00 07 61 Email : secretariat@mairie-auzielle.fr
Horaires : lu. et merc. 9h-12h et 14h-18h, vend. 9h-12h et 14h-17h